

Terminal 2- 3 : Présentation sommaire du projet

Afin de faire face à la croissance continue du trafic aérien, une extension du terminal 2 appelée terminal 2-3 (T2-3) doit être bâtie.

Elle permettra d'accueillir l'augmentation du trafic de 4 millions de passagers depuis et vers la côte d'azur. Le nombre de passagers serait en croissance avec ou sans la construction d'un terminal puisque le générateur est l'attractivité de la région. Cette extension permettra d'améliorer la capacité d'accueil de ces passagers en termes de qualité et sans dégrader la sécurité et la sûreté. Ce projet permettra, en particulier, d'augmenter la surface allouée à l'enregistrement, de créer un nouveau système de tri bagages, d'augmenter la capacité d'embarquement (6 nouvelles salles) ainsi que celle de débarquement.

Le projet se trouve sur le site de l'aéroport de Nice Côte d'Azur à Nice, le terrain est déjà totalement viabilisé.

Le projet, d'une surface de plancher d'environ 25 211 m² est composé d'un « Module Ressources » et d'une « Darse », (Cf plan de masse dans le document PC2).

- Le module ressources vient en extension du T2-2 (nord-est, sur le site de l'actuel parking « taxis »). Il raccorde les niveaux existants et assure la continuité et l'unité de l'aérogare. Il comporte un niveau d'enregistrement et un niveau « tri bagages ». Le « Module Ressources » est dédié à l'enregistrement des passagers en zone publique. Cette extension, pour le Module Ressources, est positionnée le long de la voie de desserte routière de dépose minute et de la voie routière au RDC desservant l'actuel terminal.

Le bâtiment Module ressources, de forme rectangulaire, d'environ 84ml de long sur une moyenne de 35m de large (pignon coté T22) et 67ml (pignon coté Darse), s'insère dans le volume global du Terminal 2.2. Cette extension s'effectuera coté ville et coté Pistes.

Il ne sera donc visible que depuis le domaine public, depuis la desserte routière d'accès au T22.

- A l'extrémité de ce module ressource, une « Darse » sera construite, qui vient en raccordant les niveaux existants du terminal 2. La « Darse » est dédiée à l'acheminement des passagers vers les salles d'embarquement. Elle est positionnée parallèle aux pistes et devant les hangars existants H5 et H6). Elle comporte une enfilade de 6 salles d'embarquement, desservies par 3 couloirs : arrivées/départs «Schengen» départ «Non Schengen», arrivée «Non Schengen». Les salles d'embarquement sont positionnées en face de leurs aires de stationnement avion respectives. La darse est située en prolongement du bâtiment Module Ressources, et mesure environ 220ml (partie centrale de la Darse mesurée coté ville) +71ml (partie en biais mesurée coté ville). Elle ne sera donc visible depuis le domaine public, que de loin depuis la desserte routière d'accès au Terminal 2.